

## Métier

**Pour maintenir ses compétences et rester une des forces vives de la prévention en structure, le professionnel doit renouveler son certificat AcP ASD tous les 24 mois.**

L'Acteur Prévention ASD est un acteur de prévention au sein de la structure. Il intègre la prévention dans ses activités et participe, par ses remontées d'information et sa force de proposition en amélioration, à toute démarche de la prévention engagée dans sa structure.

Il accompagne la mobilité des bénéficiaires sans se substituer à eux dans leurs déplacements et en se préservant son intégrité physique mais aussi celle de l'utilisateur.

## Objectifs de la formation

Maintenir sa certification

Permettre de réactiver les compétences de l'intervenant à domicile sur :

- Se situer en tant qu'acteur de la prévention dans sa structure
- Repérer les risques professionnels qui l'entourent
- Contribuer à la suppression ou la réduction des risques repérés et être force de proposition pour des mesures de prévention adaptées et en informer sa hiérarchie
- Mettre en œuvre une démarche permettant tout accompagnement de la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi

Et d'influer favorablement sur ces occurrences, aux incidents coûteux sur les plans humains, sociaux et économiques. C'est un enjeu majeur de santé publique et de professionnalisation

## Publics concernés

La formation est accessible à tous les intervenants à domicile.

## Conditions d'accès

Etre titulaire d'un certificat APS ASD ou d'acteur Prévention ASD.

## Effectif

8 personnes maximum par groupe.

## Contenu de la formation

Conforme au programme INRS

### PREVENTION (DC1+2) : rappel et retour d'expériences

Etre acteur de la prévention des risques professionnels liés à son métier et se situer en tant qu'AcP dans sa structure

- Se situer comme un acteur de la prévention
- Identifier les risques du secteur, de son métier, pour agir en prévention

Observer et analyser une situation de travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé et participer à la maîtrise des risques dans sa structure

- Observer et analyser une situation de travail
- Proposer des améliorations à partir des causes identifiées
- Remonter de l'information aux personnes concernées.

+ Epreuve certificative

### ACCOMPAGNEMENT A LA MOBILITE ALM (DC3)

Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi

- Identifier les enjeux de l'accompagnement
- Séquencer les déplacements naturels permettant de se mouvoir
- Analyser la situation d'accompagnement
- Caractériser les aides techniques au regard des situations d'accompagnement
- Mettre en œuvre un accompagnement à partir de son analyse en prenant soin de la personne aidée et de soi

+ Epreuve certificative

# Maintien et Actualisation des Compétences Acteur Prévention secteur : Aide et du Soins à Domicile

## Modalités pédagogiques

Etude de cas / exposés participatifs / applications pratiques / mises en situation / utilisation NTIC / travail en sous groupe / évaluations formatives.

Utilisation de matériel de mobilisation en accord avec les préconisations de l'INRS.

La formation est dispensée en présentiel.

## Type d'intervenants

Assurée par un formateur d'Acteur Prévention - ASD certifié, en cours de validité, par l'Assurance maladie-risques professionnels et l'INRS.

## Certification et durée de validité

Les participants ayant suivi la totalité de la formation et ayant satisfait aux exigences des épreuves certificatives se voient délivrer par l'Assurance maladie-Risques professionnels et l'INRS un certificat d'« Acteur prévention ASD » valable 24 mois.

Pour conserver sa certification, l'Acteur Prévention ASD doit participer à une formation "Maintien et actualisation des compétences (MAC)" d'une durée de 14h par période de 24 mois et d'en réussir l'évaluation certificative.

Retrouvez tous les résultats de la formation sur le site internet de l'ERTS !



### Inscription

Sur le site de l'ERTS



### Durée de la formation

14 heures en présentiel (dont 7h d'ALM), en séquences consécutives ou non



### Lieux

- ERTS d'Olivet (45)
- ERTS de Chartres (28)
- ERTS de Bourges (18)

Toute région Centre Val de Loire selon les besoins



### Contact

contact.formations@erts-olivet.org  
Tel : 02 38 69 17 45  
www.erts-olivet.org



## ERTS

2032 rue du Général de Gaulle - CS 60002  
45166 OLIVET Cedex

SIRET 489 270 017 000 10

L'ERTS est gérée par l'association ARDEQAF, loi 1901

